

Sénatoriales : les candidats

Alors que les grands électeurs sont désignés aujourd'hui, la bataille est engagée à droite avec pas moins de quatre personnalités loirétaines têtes de liste.

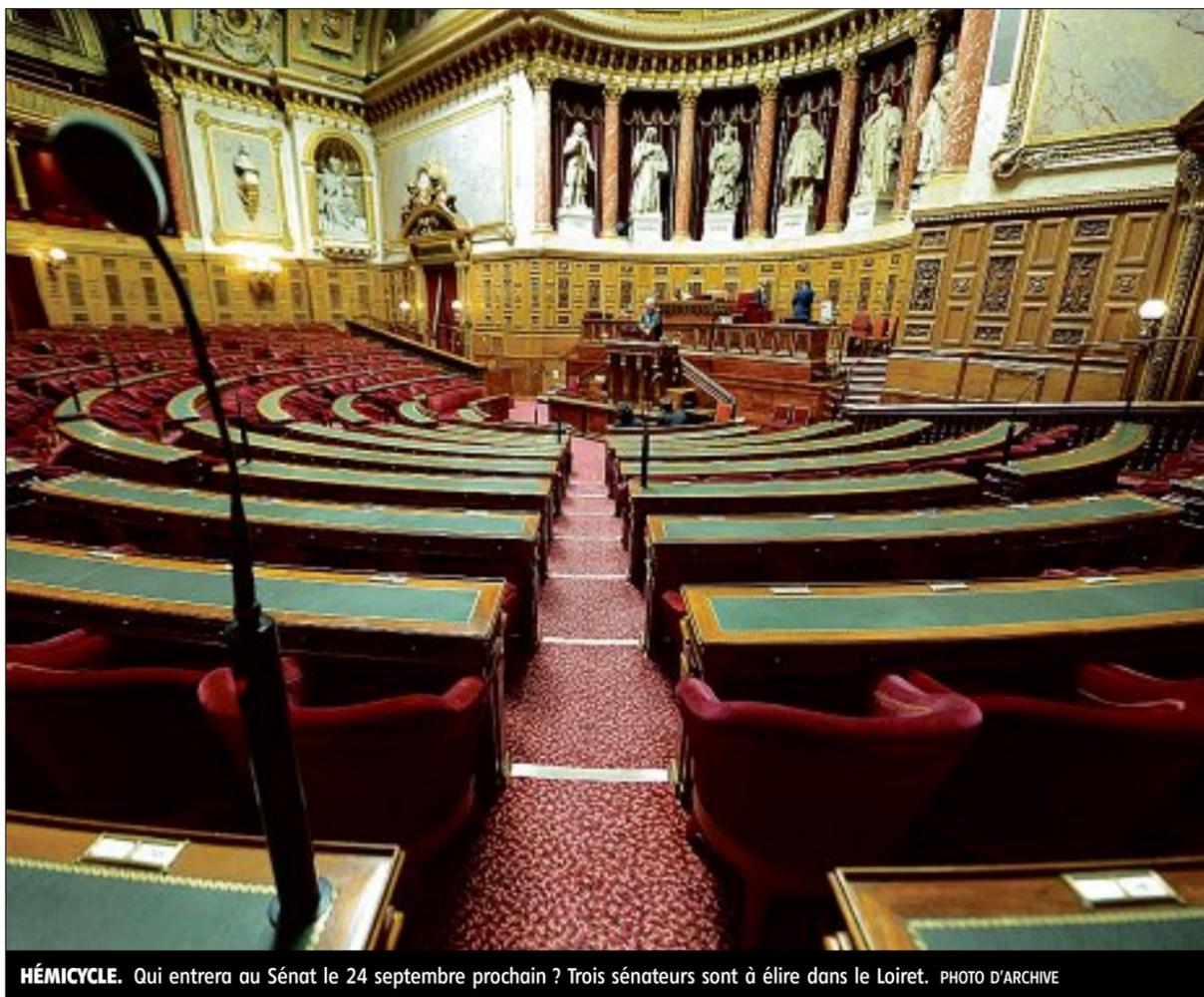
Anne-Marie Coursimault
anne-marie.coursimault@centrefrance.com

Près de la moitié des 348 sénateurs de France sont à renouveler pour six ans, soit 170, dont trois dans le Loiret. Les Loirétains pousseront-ils un soupir de soulagement en apprenant que, seuls, 1.667 grands électeurs (1.550 en 2011) se rendront aux urnes pour désigner, au scrutin de liste à la proportionnelle, leurs trois sénateurs ?

Une stricte alternance homme/femme

Les délégués municipaux sont constitués de tous les élus des villes de plus de 9.000 habitants et d'une partie pour les moins de 9.000. Ces derniers (et tous les suppléants) sont choisis, aujourd'hui, en séance de conseil municipal (lire page 3) au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne. Les groupes politiques votent logiquement pour des représentants du même bord, cette procédure favorise les élus de la majorité... la droite dans le Loiret.

Une fois cette étape franchie, les gendarmes seront



HÉMICYCLE. Qui entrera au Sénat le 24 septembre prochain ? Trois sénateurs sont à élire dans le Loiret. PHOTO D'ARCHIVE

chargés, en soirée, d'achever les noms à la préfecture en vue d'organiser le scrutin du 24 septembre. Ce jour-là, les grands électeurs auront à départager les listes chabada : une stricte alternance hommes/femmes de trois titulaires et deux suppléants.

Des trois sénateurs du Loiret en poste, un se reti-

re (Éric Doligé, ex-président du parti Les Républicains 45), un se représente, adoubé par Les Républicains (Jean-Noël Cardoux) et un laisse planer le suspense... qui n'en est pas un puisque le PS 45 confirme sa candidature (Jean-Pierre Sueur).

Les grandes manœuvres ont commencé, et c'est à droite que la situation semble la plus compliquée

car quatre candidats, et pas des moindres, sont sur la ligne de départ : Jean-Noël Cardoux, Frédéric Cuillerier, Hugues Saury et Michel Martin. Éric Doligé, qui soutient la liste Cardoux, met les LR en garde : « Plus il y a de listes, plus il y a de risques car il y a dilution des voix. La division renforce la liste principale, ne fait pas le jeu des candidats de droi-

te qui se mettent en opposition mais fait le jeu de Jean-Pierre Sueur (même s'il est, sur le papier, dans une situation moins favorable qu'en 2011 avec moins de villes à gauche). La plus grande chance de placer deux sénateurs de droite, voire trois, serait une liste unique. » Une liste La République en marche rebattra-t-elle les cartes ? ■

Serge Grouard : « Le chemin de la division est mortifère »

Serge Grouard, ex-maire LR d'Orléans, a été battu aux dernières législatives. Bien des élus de droite lui prêtent la volonté de se présenter aux sénatoriales.

■ **Dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?** C'est plus agréable de vivre des victoires que des défaites. J'ai été battu. Je n'ai aucune amertume ni aucun regret.

■ **Vous présenterez-vous aux sénatoriales comme le laissent entendre bien des élus de droite ?** Je constate que l'on a trois listes déclarées plus une, et que l'on est sur le chemin de la division. Ce chemin est mortifère. J'ai proposé que l'on puisse réunir les têtes de liste et tenter une convergence, une synthèse car je pense que c'est nécessaire au vu de la configuration politique actuelle. Je ne sais pas si j'y parviendrai. Bien sûr, chacun est libre



SYNTHÈSE. L'ex-député s'investit. ARCHIVE

de se présenter.

■ **Et pourriez-vous être candidat ?** Je ne me suis pas proposé comme tête de la liste de synthèse et je ne viendrai pas sur une liste en troisième position alors qu'il y a déjà trop de candidats : ça n'a aucun sens.

■ **Quel délai vous fixez-vous**

pour espérer la synthèse ? On va voir si c'est possible ou non d'ici mi-juillet.

■ **Et si elle ne s'effectue pas ?** Il faudrait voir la configuration : qui ? Pourquoi ? Avec quelle légitimité ?

■ **Pourriez-vous alors être candidat ?** Ce n'est pas vraiment le sujet, aujourd'hui, de savoir si je le serai ou pas.

■ **Auriez-vous une préférence sur la tête de liste en cas de synthèse ?** Je ne peux vous le dire avant d'avoir tenté la synthèse ! Chacun a sa personnalité et des arguments à faire valoir. Dans la configuration nationale bouleversée, rien n'est évident. Il y a la probabilité de listes socialiste, En marche, communiste et Front national. Tout cela intervient dans l'équation générale.

■ **Quelle leçon tirez-vous des**

législatives pour les sénatoriales ? Les candidats devraient faire attention à la volonté de changement, voire de rajeunissement.

« J'ai un peu de temps libre... »

■ **Vous pensez à Jean-Noël Cardoux ?** Je ne cible personne. Frédéric Cuillerier, Jean-Noël Cardoux, Jean-Pierre Sueur sont dans la même tranche d'âge. Il faut regarder la réalité. À l'UMP-Les Républicains, on n'a pas tendance à renouveler, à régénérer. Le côté « grands électeurs » amortit la vague d'En marche, mais il y a une tendance de fond. Les gens sont lassés du jeu politique. Les ambitions sont naturelles mais il ne faudrait pas qu'elles devien-

nent l'expression d'ego personnels. On a besoin de retrouver de la cohérence, des objectifs politiques nobles.

J'ai un peu de temps libre... Je peux cultiver mon jardin mais Dieu sait s'il pleut beaucoup ! J'ai 30 ans de vie publique et 20 de vie politique. Je suis bien placé pour savoir que c'est compliqué mais bien placé aussi pour savoir que, quand il y a un pilotage, on limite les ambitions. Il faut jouer collectif. Ce que je fais là, c'est ce que j'ai fait en composant les équipes municipales d'Orléans. C'est horrible de choisir entre des candidats pour les élections régionales, départementales : j'ai su faire la synthèse.

■ **À l'avenir, comptez-vous reprendre un travail, réinvestir la politique ?** Je ne sais pas encore. ■

À DROITE

JEAN-NOËL CARDOUX. Le sénateur sortant se représente à 70 ans - « l'âge de Jean-Pierre Sueur », rétorque l'intéressé. Fort du soutien de Gérard Larcher, président du Sénat, mandaté par Bruno Retailleau, président du groupe des sénateurs LR, il a l'investiture LR. « Je suis à la présidence de la mission d'évaluation et de contrôle de la Sécurité sociale et à la présidence du groupe chasse et pêche : j'ai des choses à poursuivre et à transmettre. On a vu, aux législatives, le fossé entre les zones urbaines et rurales. Le Sénat est le moteur de la défense du monde rural. Ma démarche est en proximité : être à la disposition des maires et défendre le monde rural. Ma liste est une liste d'union. Une orientation a été prise mais rien n'est définitif. Je ferai tandem avec Muriel Sauvegrain, qui représente la métropole orléanaise et qui est originaire du monde rural. Avoir une seule liste à droite serait plus confortable. À Frédéric Cuillerier de voir ». La troisième place est, pour l'instant, laissée vacante.



FRÉDÉRIC CUIILLERIER. À 66 ans, le maire de Saint-Ay et président de l'Association des maires du Loiret est tête d'une liste « d'union républicaine », sans investiture (il n'a pas renouvelé son adhésion à LR). Il met en avant « la défense de la ruralité et des collectivités car le Sénat, c'est la chambre des collectivités locales, là où l'on défend le



mieux l'identité communale. Il est essentiel que soit élu un maire en exercice : je resterais conseiller municipal car mon engagement vise à ne pas avoir de véritable rupture entre le Parlement et le territoire. Il faut être au cœur de la vie des communes pour qu'elles soient fortes et vivantes, qu'elles soient entendues. » Par exemple, sur la taxe d'habitation qu'Emmanuel Macron veut supprimer. La deuxième sur la liste pourrait être Delmira Dauvilliers (Pithiviers).

HUGUES SAURY. Le président LR du conseil départemental devrait quitter cette fonction s'il était élu. À 58 ans, il est tête de liste car « aujourd'hui, nos collectivités sont menacées alors que nos concitoyens réaffirment qu'il faut de la proximité. Je veux défendre essentiellement les communes et le département. Après divers mandats, j'ai envie de mettre mon expérience au service des élus, de changer de prisme. Je suis persuadé que les grands électeurs donneront la priorité à ceux qui auront été sur le terrain, auprès d'eux, mais je n'ai rien contre tous ceux qui vont se présenter ». La seconde sur la liste pourrait être Monique Bévière.



MICHEL MARTIN. L'adjoint au maire LR aux finances d'Orléans et vice-président à Orléans Métropole compte bien présenter, à 66 ans, « une liste de la société civile qui représente des engagements professionnels ».



Cet expert en finances insiste aussi sur « la défense des communes ». Quand on lui fait remarquer qu'il est encarté LR, il répond sous forme de boutade : « Je ne sais pas jusqu'à quand ».

Le fait du jour

sur le pied de guerre

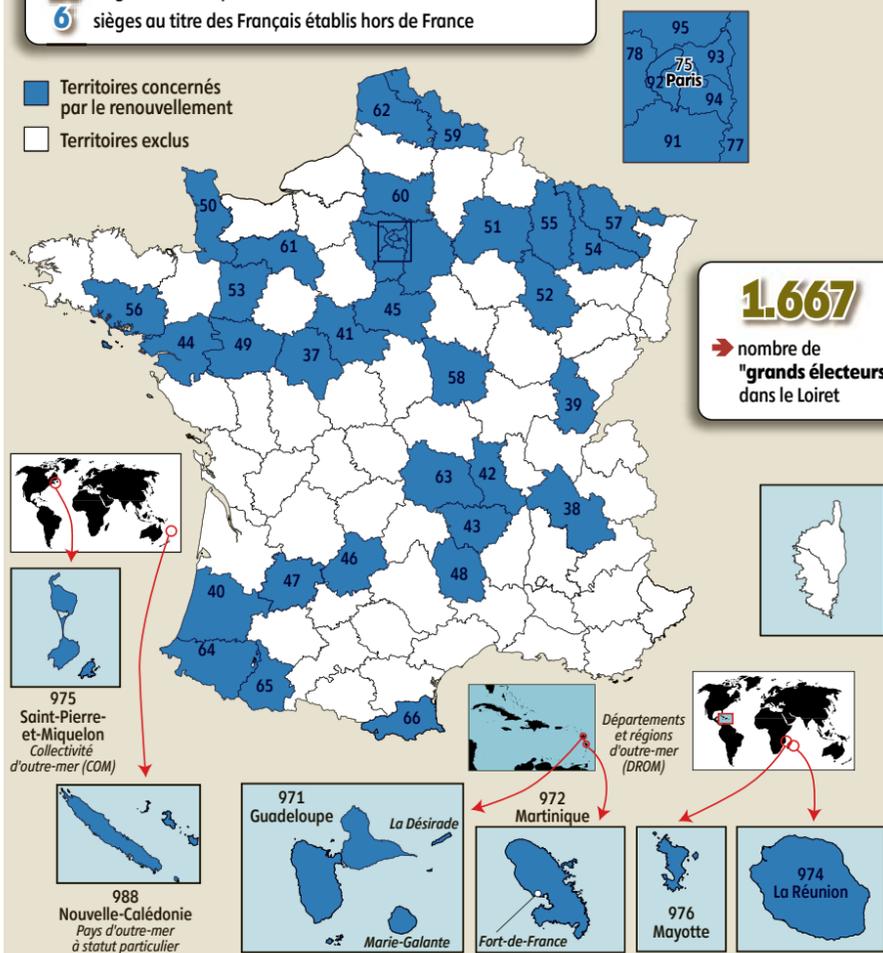
Élections sénatoriales mode d'emploi

Les sénateurs concernés = la série 1

La série 1 comprend :

- 150** sièges pour les départements dont l'ordre minéralogique va de l'Indre-et-Loire (37) aux Pyrénées-Orientales (66) + les départements d'Île-de-France
- 14** sièges dans 4 départements et 2 collectivités en outre-mer
- 6** sièges au titre des Français établis hors de France

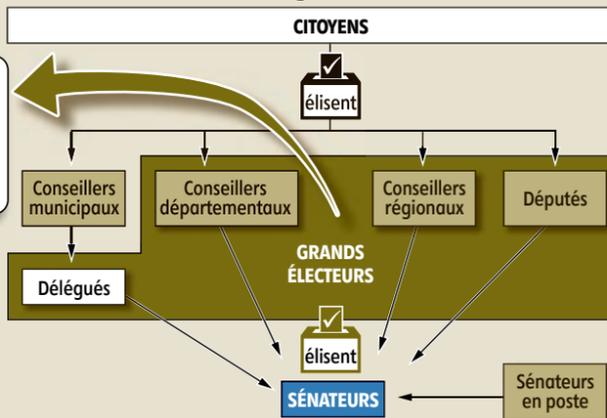
■ Territoires concernés par le renouvellement
□ Territoires exclus



- 348** → nombre de sénateurs composant actuellement la "chambre haute"
- 170** → nombre de sénateurs de la série 1 en 2017 (incluant le Loiret)
- 39** → nombre de sénateurs renouvelables concernés par l'entrée en vigueur au 1^{er} octobre de la loi sur le non-cumul des mandats
- 24** ans → âge minimum pour être sénateur
- 6** ans → durée du mandat d'un sénateur
- 3** → Le sénat est renouvelable par moitié tous les 3 ans

Le déroulement du scrutin

Les sénateurs sont élus au **suffrage universel indirect**



Le calendrier des élections sénatoriales



Sources : www.publicsenat.fr. Infographie : Claire Martin. LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

URBAIN/RURAL

Villes. Depuis 2013, les villes de plus de 30.000 habitants sont mieux représentées avec un délégué supplémentaire par tranche de 800 habitants contre 1.000 avant 2013. Les communes de plus de 100.000 habitants, comme Orléans, disposent de 8,58 % des sièges du collège électoral réservé aux communes, soit + 1,24 % par rapport à avant : un rééquilibrage.

Le Sénat continue cependant d'être l'assemblée des territoires essentiellement ruraux : 95 % des 87.534 électeurs français sont des délégués des conseils municipaux. Parce que les élus ont été installés avant la vague macroniste, les résultats pourraient être plus conservateurs. La Chambre haute jouerait alors un rôle de contre-pouvoir. Rôle relatif car le dernier mot lors du vote des lois revient à l'Assemblée nationale.

Résultats. Au vu des municipales de 2014 et des départementales, et même si le conseil régional est resté à gauche, le Loiret est classé à droite, d'où une victoire partielle ou totale espérée en septembre, comme au national. Mais qui sait jusqu'où soufflera le vent du renouveau...

Et dans les autres partis ?

Le point, parti par parti, sur les constitutions de liste.

La République en marche (REM) mènera-t-elle sa propre liste dans le Loiret, elle qui a l'ambition de constituer un groupe au Sénat ? Le nouveau référent REM 45, François Sarrazin, indiquait, mercredi, qu'une constitution de liste « serait logique ». Mais REM 45 se prononcera lors d'une réunion, samedi prochain : « On est sur plusieurs pistes et on décidera samedi. Il faut aller très vite ». On voit mal ce parti s'abstenir ou préférer s'appuyer sur l'UDI, voire sur le PS (quoique Jean-Pierre Sueur s'est montré macron-compatible). Mais le MoDem dialoguera avec REM.

Dépasser les clivages

Le Parti socialiste a constitué sa liste officielle il y a six mois : Jean-Pierre Sueur, sénateur sortant, en numéro 1, Anne Leclercq en n°2, Denis Thion en n°3, Anne Besnier en n°4, Bernard Delaveau en n°5. « La plus grande force des socialistes, c'est d'avoir une candidature de Jean-



JEAN-PIERRE SUEUR. Tête de la liste du PS. ARCHIVE

Pierre Sueur, que tout le monde appelle "le sénateur du Loiret", en raison de son travail sur le terrain et de son assiduité », commente Olivier Frézot, secrétaire fédéral du PS 45. Jean-Pierre Sueur, qui a décidé de rester sénateur socialiste plutôt que de rejoindre le nouveau groupe LREM composé notamment de transfuges du PS, détaillera sa candidature « le moment

venu ». En attendant, il « travaille. Je ne sais pas faire autre chose ». Aux dernières sénatoriales, il avait été brillamment élu et réélu, et pas qu'avec des voix de gauche. « On choisissait une personne, on n'avait pas le sentiment de s'engager politiquement. Désormais, le scrutin de liste ne facilite pas la personnalisation du vote mais le travail effectué doit dépasser les clivages », estime Olivier Frézot.

Le Front national constitue une liste : Charles de Gevigny, responsable départemental, proposera des noms à la commission nationale d'investiture, qui tranchera d'ici peu. En fera-t-il lui-même partie ? « Ce pourrait être logique. Je n'ai pas complètement pris ma décision mais je pourrais y être ».

La France insoumise discute du sujet actuellement : « On compte bien », affirme Olivier Hicter. Le Parti communiste du Loiret a aussi commencé à en discuter, sans avoir de contact avec la France insoumise. ■

Une liste unique à Cléry-St-André

Les conseils municipaux et communautaires désignent, aujourd'hui, leurs délégués aux sénatoriales.

Cette désignation à la proportionnelle ne permet pas une représentation pluraliste de l'assemblée municipale lorsque chaque courant politique présente sa propre liste.

À Cléry-Saint-André, Gérard Corgnac, le maire, a proposé à tous les conseillers municipaux, le 21 juin, la constitution « d'une liste unique et paritaire de sept délégués titulaires et de quatre suppléants, représentant toutes les sensibilités du conseil municipal ». La seule initiative connue dans le Loiret.

« J'avais pris ma décision en début d'année car je tiens à une représentation de toutes les tendances. Je l'ai proposée à mon groupe qui l'a acceptée à l'unanimité », assure le maire. Les opposants Olivier Jouin (PS) et ses trois colistiers hésitaient, hier, entre deux attitudes : « Pour nous, ça ne change

rien, car, avec la proportionnelle, avec 4 voix, on obtiendrait un poste. La différence est pour Grégory Bubenheimer qui deviendrait grand électeur. Soit, on accepte cette liste unique et c'est efficace car on ne fait qu'un seul vote, soit, on en fait deux pour souligner le rapprochement entre la majorité et



« Ce sera une unité pour une meilleure représentation »

GÉRARD CORGNAC Maire

Bubenheimer (ça obligerait le maire à le réintégrer à sa liste) ».

« Un premier pas »

De son côté, Grégory Bubenheimer avait envoyé, le 15 juin, un courrier pour réclamer cette liste unique : « Ma conviction est que, dans une société pluraliste, il y a des idées différentes mais elles peuvent se recouper sur des principes essentiels, tout en gardant nos spécificités et sans renoncer à nos différences. »

Il estime que « c'est plus qu'un geste symbolique. C'est un premier pas » mais il ne s'agit pas encore d'une « vraie ouverture. Dans la gouvernance, on reste toujours sur des logiques de majorité contre opposition et minorité, bloc contre bloc ». Gérard Corgnac, en tout cas, affirme qu'il n'y a « aucune conclusion à tirer » de son geste, autre que le souhait d'une représentation équitable : « Sur certains projets, on travaille ; sur d'autres, on s'oppose ». ■